

COMMUNE DE CAMPUAC
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 AVRIL 2025

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 10
 Vote : pour 10 contre 0
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 Date de la convocation : 02/04/2025
 Date de publication : 18/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 avril, à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

Présents : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Guillaume GIROU, Jacques ABRIEUX, Aurélie DESMAZES, Vanessa GROS, Nathalie LELOUP, Mathieu PRADALIER et Adeline VERNHES

Représenté :

Excusé : Christophe BARRIE

Adeline VERNHES est nommée secrétaire de séance.

Objet : Finances : Approbation du budget primitif 2025 – Budget Lotissement Les Crozes

Monsieur le Maire présentent le Budget Primitif 2025 du Budget Lotissement Les Crozes.

BUDGET LOTISSEMENT LES CROZES– BP 2025

		DÉPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	Section de fonctionnement	86 423.37	63 867.25
	Section d'investissement	50 456.10	42 886.65
		+	+
RESULTATS REPORTEES	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	22 556.12 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	(si déficit)	7 569.45 (si excédent)
		=	=
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	86 423.37	86 423.37
	Section d'investissement	50 456.10	50 456.10
	TOTAL CUMULE	136 879.47	136 879.47

Le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Approuve le Budget Primitif 2025, du Budget Lotissement Les Crozes par :
10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention
- Avec l'application de la fongibilité des crédits, Monsieur le Maire est autorisé à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chaque section.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme.

Adelme VERNHES
Secrétaire de séance



Thierry GOUMON,
Maire

